



Arras, le 8 novembre 2018

Élection municipale complémentaire dans la commune de MONTS-EN-TERNOIS (Arrondissement d'Arras)

Les électeurs de la commune de MONTS-EN-TERNOIS sont convoqués le **dimanche 2 décembre 2018** et, en cas de second tour, le **dimanche 9 décembre 2018**, en vue d'élire trois conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais (Bureau des élections et des associations) du jeudi 8 novembre 2018 au jeudi 15 novembre 2018 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.